

La Gazette de Bédrier

n°25 (Juin 2025)



« L'été arrive, et la vie devient facile... »
(Gerschwin dans *Summertime*)

Bulletin municipal

Le Mot du Maire



Chères Bédoueroises, chers Bédouerois,

Avec le retour de l'été et, espérons-le, des beaux jours, notre village se prépare à de nouvelles animations qui devraient enchanter petits et grands tout au long de la saison. En effet, la kermesse des écoles se tiendra fin juin, le repas du Football Club le 19 juillet ; de même, le très apprécié salon des artistes amateurs organisé par l'ACAP ornera notre salle des fêtes le week-end du 26 juillet, et le Comité des Fêtes sera là pour vous divertir avec la traditionnelle fête votive du 1^{er} au 3 août. Je vous annonce également que nous accueillerons cette année le cinéma de plein air du Grand-Figeac, avec une soirée d'animations autour de la diffusion du film *Les Trois Mousquetaires*, le jeudi 14 août au stade de Béduer !

Force est de constater qu'un vent de nouveautés souffle sur la commune du côté des entreprises ! Tout d'abord, Gladys Vilchez qui avec sa société « Mémoires éternelles » propose l'entretien des sépultures ; nous lui avons confié la réfection des plaques nominatives de notre monument aux morts auxquelles elle a redonné leur éclat. De même, Rodolphe de Piero a ouvert un très bel atelier/boutique d'orfèvrerie, de création et transformation de bijoux à la Bouyssounette. Notre coiffeuse Cécile, fidèle à Béduer depuis près de trente ans, a décidé de diversifier son activité et de compléter son offre en proposant également des coupes énergétiques, très en vogue actuellement. Enfin, c'est avec une grande satisfaction que nous avons accueilli la réouverture du Café/Restaurant dans le bourg de Béduer : Sabrina et son équipe vous donne rendez-vous du mardi au dimanche à la « Taverne des Chouettes », lieu emblématique et apprécié de notre village où vous retrouverez les services qui vous sont si chers (bar, restauration, dépôt de pain, journal...).

Les projets municipaux, quant à eux, continuent de se concrétiser : le chantier de la future école avance bien et les entreprises devraient poursuivre efficacement leurs travaux si les conditions climatiques demeurent favorables. La livraison du bâtiment est prévue pour février-mars 2026. L'aménagement du « Jardin du vieux Béduer », au croisement de la route de Faycelles, est quasiment terminé, et vous pouvez d'ores et déjà aller découvrir les belles réalisations impulsées par notre Commission Florissement, et conçues avec brio par nos deux employés communaux, Alain et Thomas. En partenariat avec l'Office de Tourisme du Grand-Figeac, un parcours de découverte ludique et familial de notre bourg sera mis en place dès cet été pour (re)découvrir en famille et entre amis les attraits de notre commune : le circuit d'environ 1h30 vous amènera près de plusieurs lavoirs, fontaines ou autres lieux emblématiques, avec un jeu autour de photographies qui devrait divertir notre jeune public. Ce dispositif intitulé « Une carte, un village » sera disponible en mairie ou téléchargeable sur le site internet de la commune, mais aussi sur celui de l'office de Tourisme. D'autre part, la rénovation du vieux Four et de la Citerne de la Bouscassie, par l'entreprise Caussanel, est maintenant achevée ; il nous reste désormais à aménager et à fleurir cet espace pour en faire un lieu convivial et attractif pour tous les habitants. Et pour finir, la restauration de la fontaine et du lavoir du lieu-dit le Boucle devrait commencer rapidement après l'été.

Ainsi, en attendant d'avoir le plaisir de vous retrouver lors des différentes manifestations à venir, il me reste à vous souhaiter une très belle saison estivale, emplie de moments de joie et de convivialité. Bien à vous,

Le Maire, Benoit Normand

À la une de Béduer...

État civil de l'année 2024

Naissances hors commune:

LE MOAL Amaury né le 16 mars 2024

LE MOAL Victor né le 16 mars 2024

FARGE Sibylle, Agnès, Isabelle née le 17 avril 2024

BRAS Louise, Sarah, Céline née le 22 août 2024



Mariages

TEIXEIRA Alexandre, Michel, Manuel et BONNEFOY Lou, Lola, Julia le 4 mai 2024

LECLERC Pascal, Eugène et MARION Michèle, Jacqueline le 11 mai 2024

LOPES DE MEIRELES JIMMY ET BLON Sonia, Laurence, Christiane le 18 mai 2024

BACH Cyprien, Maxime, Alexis et ALLÈGRE Laurine, Émilie le 25 mai 2024

SCHONEKAS Myles, David et GOULD Lauren, Marie, Brigitte le 15 juillet 2024

HERON David, Jamieson et MARUÉJOULS Claire, Christiane, Jeanne le 14 septembre 2024

ALLARD Olivier, Désiré et MERIGUET Raphaële le 14 décembre 2024



PACS En 2024 il y a eu 2 PACS sur la commune de Béduer.

Décès :

DELOUS Didier, Henri, Joseph le 17 janvier 2024

JAMMES Christian, Louis le 24 janvier 2024

RICHARD Roger le 14 avril 2024

RICHARD Patrick, Michel, Gilles le 23 mai 2024

PELLERIN Patrick, Albert le 25 juin 2024

BOUSCASSE Alphonsine, Georgette épouse SOURDÈS le 5 août 2024

LABORIE Andrée, Sara épouse PISSOT le 8 août 2024

SOURSOU Gabriel le 8 août 2024

BOISNEAU Jean-Claude, Louis le 22 octobre 2024

SIMONNEAU Guy, Émile, Yannick le 7 novembre 2024.

Lors de la précédente gazette nous avons oublié le décès de CAVARROC Lucien le 2 mars 2023.





COMMUNE DE BEDUER

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025

I. LE CADRE GENERAL DU BUDGET

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur son site internet.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2025 a été voté le 04 avril 2025 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouvertures de la mairie.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de mobiliser des subventions chaque fois que possible ;
- d'offrir des services de qualité aux habitants de la commune.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des rémunérations des agents ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. DONNEES COMMUNALES

1- Population

La population DGF 2024 de la Commune de Béduer est de 800 habitants.

La population prise en compte pour le calcul de la dotation forfaitaire a augmenté de 24 habitants entre 2024 et 2025.

2- Tableau des effectifs communaux en 2025

Le tableau ci-après reprend l'état du personnel voté au budget. Il recense le personnel permanent de la commune.

Tableau des effectifs	Fonctions
<u>Filière administrative</u>	
1 poste de rédacteur territorial à temps complet 35h - Titulaire	Secrétariat de mairie
<u>Filière technique</u>	
1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps partiel 32 h - Titulaire	Agent technique
1 poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe en CDD à temps complet 35h	Agent technique
1 poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe en CDI à temps non complet 6,5h hebdomadaires	Agent d'entretien

III. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer notre quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux.

Pour la section de fonctionnement, le budget est voté par chapitre, ce qui permet d'opérer très rapidement des virements de crédits entre articles en toute liberté et sans obligation de le notifier au comptable.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
011 – Charges à caractère général	241 619.34 €	70 – Produits de services, du domaine et ventes diverses	25 706.00 €
012 – Charges de personnel	134 750.00 €	73 – Impôts et taxes	10 000.00 €
014 – Atténuation de produits	40 000.00 €	731 – Fiscalité locale	232 486.00 €
65 – Autres charges de gestion courante	169 706.08 €	74 – Dotations, subventions et participations	149 980.00 €
66- Charges financières	2 400.00 €	75 – Autres produits de gestion courante	1 100.00 €
		76- Produits financiers	5.00 €
023 – Virement à la section d'investissement	19 485.00 €	002 – Résultat de fonctionnement reporté	188 683.42 €
TOTAL	607 960.42 €		607 960.42 €

--	--	--	--

1- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses générales (chapitre 011) : elles regroupent les achats d'eau, électricité, de fournitures et de petit matériel, l'entretien des bâtiments et de la voirie, les primes d'assurance, les honoraires, les cérémonies et les animations.

Les dépenses de personnel (chapitre 012) : la masse salariale inclut les rémunérations brutes, la nouvelle bonification indiciaire, le régime indemnitaire, les charges salariales et patronales, l'assurance statutaire.

L'atténuation de produits (chapitre 014) comprend le reversement de l'attribution de compensation.

Les charges de gestion courante (chapitre 65) : il s'agit des indemnités versées aux élus et charges afférentes, des subventions versées aux associations et des contributions versées au SIVU des écoles.

Les charges financières (chapitre 66) correspondent aux intérêts des emprunts contractés.

Les dépenses de fonctionnement 2025 représentent **607 960.42 €**.

2- Les recettes de fonctionnement

Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70) : ces recettes proviennent des redevances d'occupation du domaine public, des concessions du cimetière et de la mise à disposition des agents communaux au service de l'assainissement et pour les travaux de voirie du Grand-Figeac.

Les impôts et taxes (chapitre 73) : il s'agit des impôts locaux et des compensations. Lors du vote du budget, le Conseil Municipal a augmenté d'un point les taux d'imposition pour l'année 2025.

Précision concernant les taux de fiscalité :

TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties)	33.28 %
TFNB (Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties)	150.10 %
TH (Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires)	11.56%

Le produit attendu au titre de la fiscalité des ménages est de 244 813 € dont 12 327 € d'allocations compensatrices.

Les dotations et participations (chapitre 74) : Il s'agit des dotations de l'Etat (dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale, FCTVA et compensations au titre des exonérations de taxes d'habitation et foncières).

Les produits de gestion courante (chapitre 75) : correspondent aux produits des locations des immeubles.

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

IV. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de biens immobiliers, d'études, de travaux, de matériels, de mobilier, matériel informatique...

- En recettes : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement), le FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) et mes subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple subventions du Département pour les travaux de voirie)

Sur la commune, le budget d'investissement est voté par chapitre.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
		10 – Dotations, fonds divers et réserves	57 968.56 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	117 000.00 €	13 – Subventions d'investissement	8 284.00 €
21 - Immobilisations	15 000.00 €	16 – Emprunts et dettes assimilées	5 000.00 €
Sous-total	132 000.00 €	Sous-total	71 252.56 €
Restes à réaliser reportés sur 2025	22 880.00 €	Restes à réaliser reportés sur 2025	8 425.00 €
001 – Résultat d'investissement reporté	34 282.56 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	19 485.00 €
		204 – Subv. Org.publics divers	90 000.00 €
TOTAL	189 162.56 €		189 162.56 €

1- Principaux projets de l'année :

- Restauration du four et de la citerne à la Bouscassie
- Restauration de la fontaine du Boucle
- Acquisition d'un 2^{ème} colombarium au cimetière

2- Recettes d'investissement attendues

- Le FCTVA : c'est une dotation versée aux collectivités territoriales, destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire de 16.404 % de la charge de TVA supportée sur les dépenses d'investissement N-1.
- La Taxe d'Aménagement : La taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable).

Lancé en 2016 sous le label « HABITER LE GRAND-FIGEAC », ce programme d'habitat porté par la Communauté de Communes, a déjà bénéficié à 895 propriétaires, qui ont, grâce aux financements de l'ANAH, du Département du Lot, de la Région Occitanie, et du Grand-Figeac pu engager des travaux dans leur logement

- **Travaux de réorption d'insalubrité**
(logements dégradés)
- **Travaux d'adaptation au vieillissement ou au handicap**
(installation d'une douche, d'un monte-escaliers...)
- **Travaux de rénovation énergétique** (isolation, chauffage, menuiseries...)

Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, vous pouvez, vous aussi, mobiliser ces aides et entreprendre ces travaux dans votre logement.

Pour savoir si vous êtes éligibles, prenez rendez-vous avec un Conseiller Habitat, qui fera dans un premier temps le point sur votre situation (revenu fiscal, date de construction de l'habitation, type de chauffage, etc...), et, le cas échéant, conviendra avec vous d'une visite du logement, réalisera un diagnostic technique et des préconisations de travaux. Il vous accompagnera aussi dans l'étude des devis, et déposera pour vous les dossiers auprès des différents financeurs.

CET ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG
DE VOTRE PROJET EST PRIS EN CHARGE
PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU GRAND-FISEAC.



HABITER
le GRAND-FIGEAC

ATTENTION : ne pas commencer les travaux avant l'accord définitif des financeurs de votre projet.

**VOTRE CONSEILLER HABITAT
VOUS DONNERA LE FEU VERT**



Conception graphique : www.digitaleurope.com - Photos : Adobe Stock, Deposit, FreePress - Inspiration : ICAI, Science Inspiration



HABITER
le GRAND-FIGEAC

RECONQUIT SON PROGRAMME

PROPRIÉTAIRE BAILLEUR OU OCCUPANT ?

**BÉNÉFICIEZ DE SUBVENTIONS
POUR DES TRAVAUX
DE RÉHABILITATION**

LE GRAND-FIGEAC MOBILISE DES FINANCEMENTS POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT. RENDEZ-VOUS SUR

www.grand-figeac.fr

LES PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

Vous avez un projet de rénovation et vous souhaitez savoir s'il est éligible à des aides financières ?

Vous voulez connaître les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre et leur montant ?

Vous avez besoin d'aide pour le montage des dossiers de demandes de subventions ?

VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER D'INFORMATIONS ET CONSEILS GRATUITS

Les équipes de SOLIHA vous reçoivent **SUR RENDEZ-VOUS** dans l'un des **7 bureaux de permanence** répartis sur le territoire.

Pour prendre RDV, appelez le **05 32 09 54 80**, ou par mail habiterlegrandfigeac@solha.fr

HABITER
le GRAND-FIGEAC



CAPDENAC-GARE

Local associatif
2 rue Victor Hugo
Les 1^{er} et 3^e mardis du mois
de 9h30 à 12h30

LATRONQUIÈRE

France Services intercommunale
rue du Forail
Les 2^e et 4^e mardis du mois
de 9h30 à 12h30

FIGEAC

Maison de la Formation
6 avenue Bernard Fontanges
Tous les jeudis,
de 9h30 à 12h30

BAGNAC-SUR-CÉLÉ

Mairie
27 avenue Joseph Cartelaube
Le 1^{er} jeudi du mois,
de 9h30 à 12h30

CAJARC

Maison des services
Place du Forail
Le 2^e mercredi du mois,
de 9h30 à 12h30

LACAPELLE-MARIVAL

Bureaux du Grand-Figeac
ZA Despleyroux
Les 2^e et 4^e jeudis du mois
de 9h30 à 12h30

AYNAC

Mairie
Les 3^e mardis du mois,
de 9h30 à 12h30

2025 | MA DÉCHÈTERIE ÉVOLUE...

**Nouvelles modalités
d'accès !**

À PARTIR D'AVRIL



obtenez votre pass déchèterie

Inscription sur
monpassdechets.syded-lot.fr

Pass à présenter
en version papier
ou numérique



Renseignements :
syded-lot.fr | 05 65 21 61 63

2025 | MA DÉCHÈTERIE ÉVOLUE...

Nouvelles modalités d'accès !

Pour accéder à votre déchèterie, vous devrez vous inscrire sur
monpassdechets.syded-lot.fr

Cette évolution n'a aucun impact
sur le fonctionnement de votre déchèterie.
Vous devrez simplement présenter un pass pour y accéder.

Votre **PASS DÉCHETS** sera un QRcode
utilisable depuis votre smartphone ou en version imprimée.

Ce dispositif a pour but d'améliorer les conditions d'accès
et de mieux vous accompagner dans le geste de tri.

**Rapide !
Facile !**

À PARTIR DE JANVIER

**Demandez votre pass déchets,
ça ne prendra qu'une minute :**

1. Je remplis le mini formulaire en ligne
2. Je joins un justificatif de domicile
3. Je reçois par mail mon pass

Pas d'accès à internet ?

Contactez notre service déchèterie :

05 65 21 61 63



monpassdechets.syded-lot.fr



IMPORTANT

Prise de RENDEZ-VOUS
nécessaire avec la
déchèterie pour les
apports de
"GROS VOLUMES":
déménagement,
vide-maison, travaux...

QUELQUES RAPPELS ADMINISTRATIFS

INSCRIPTION À L'ÉCOLE POUR L'ANNÉE 2025-2026

Pour inscrire votre enfant à l'école de Bédrier ou de Faycelles vous devez vous rendre à la Mairie muni :

- Du **livret de famille**
- Du **carnet de santé de votre enfant** (avec les vaccinations obligatoires à jour)
- Du **certificat de radiation** (en cas de changement d'école).

Les enfants qui ont atteint l'âge de 2 ans au jour de la rentrée scolaire, seront admis à l'école sous réserve que l'état de santé et de maturité physiologique soit compatible avec la vie collective en milieu scolaire et **sous réserve des places disponibles dans la classe.**

RECENSEMENT CITOYEN (FILLES ET GARÇONS DE 16 ANS)

QUI ? Tous les français (filles et garçons)

POURQUOI ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis de conduire...).

COMMENT ? À la mairie de votre domicile.

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6ème vendredi précédant le scrutin. Les jeunes de 18 ans ayant fait le recensement citoyen seront inscrits automatiquement dans la commune où ils l'ont fait (cependant pensez à vérifier que l'inscription a bien été prise en compte).

Pour cela vous pouvez utiliser le téléservice permettant de s'inscrire en ligne sur demarches.interieur.gouv.fr. Il est bien sûr toujours possible de s'inscrire

en vous rendant directement à la Mairie de votre domicile (prévoir une pièce d'identité et justificatif de domicile).

NUISANCES SONORES

Selon l'arrêté portant réglementation des bruits de voisinage, les occupants et utilisateurs de locaux privés d'immeuble d'habitation, de dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que des activités domestiques, de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse... ne soient pas cause de gêne au voisinage.

À cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et les jours fériés : de 10h00 à 12h00 et de 16h à 18h.

BUREAUX France SERVICES DANS LE LOT

Pour vous aider dans vos démarches (déclaration de revenus, demande de permis de conduire ou de carte d'identité, ...) vous pouvez vous rendre dans un des bureau France Service du LOT dont voici la liste :

France services - **Assier**, France services - **Bagnac-sur-Célé**, France services - **Biars-sur-Cère**, France services - **Cahors (itinérant)**,

France services - **Cajarc**, France services - **Castelnau-Montratier**, France services - **Catus**, France services - **Cœur de Causse**,

France services - **Gourdon**, France services - **Gramat**,

France services - **Lalbenque**, France services - **Latronquière**,

France services - **Le Vignou-en-Quercy**, France services - **Leyme**, France services - **Limogne-en-Quercy**, France services - **Luzech**,

France services - **Martel**, France services - **Montcuq-en-Quercy-Blanc**,

France services - **Puy-l'Évêque**, France services - **Saint-Céré**,

France services - **Saint-Géry-Vers**, France services - **Salviac**,

France services - **Souillac**, France services - **Souillac (itinérant)**, France services - **Sousceyrac**.

PLUI

Le PLUI est dans sa phase de finalisation et sera présenté pour approbation lors du Conseil communautaire du 24 juin.

ÉCOLE

Le chantier avance normalement et la réception des travaux devrait se faire en février-mars 2026 comme prévu.

La rentrée scolaire 2026 devrait se faire dans les nouveaux locaux.

INSTALLATION D'UN COMPOSTEUR PARTAGÉ

Face au triple enjeu environnemental, économique et réglementaire (obligation de tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024), la Commune de Bédier, accompagnée du SYDED du Lot Pia Éon, a installé un composteur partagé au Quartier des Iris le 29 avril 2025. Ceci pour offrir une solution aux habitants qui ne peuvent pas composter individuellement.

Le compostage est une technique simple qui permet de réduire de 30% le poids de vos poubelles. Le fonctionnement d'un composteur partagé repose sur l'apport volontaire des déchets organiques des habitants et un suivi assuré par un Référent compost. Une fois arrivé à maturité, ce compost devient un amendement naturel qui sera à disposition des habitants du quartier pour leurs plantes et le surplus sera utilisé pour enrichir les fleurs, arbres et arbustes de la Commune.



LE JARDIN DU VIEUX BÉDUER

La Commune a décidé de réhabiliter une parcelle de terrain en jardin d'ornement. Celle-ci nous avait été cédée il y a quelques années afin de faciliter l'élargissement du virage sous le Château.

Nos employés municipaux ont œuvré de mains de maître pour faire de ce lieu un espace de détente accueillant. Vous pouvez venir y pique-niquer ou tout simplement vous y détendre en toute quiétude.



Petits patrimoines vernaculaires

Depuis 2019 la Commune a décidé de restaurer tous les ans un petit élément de patrimoine vernaculaire (fontaine, lavoir...).

Le projet de rénover le four et la citerne qui se situent à côté du terrain de la future école devait être réalisé en 2024, mais celui-ci a été retardé en raison des aléas climatiques et s'est donc concrétisé en janvier 2025.

Restauration d'un four et d'une citerne	Montant
Conseil Régional FRI	3 194.00
Conseil Départemental FAST	5 425.50
Communauté des Communes	3 000.00
Dons Fondation du Patrimoine	850.00
Mécénat du Cercle des Mécènes de Figeac	2 500.00
Total des aides financières	14 969.50
Reste à charge pour la Commune	3 116.10
Coût total HT	18 085.60



AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX

Pour l'année 2025 le projet retenu est celui de la restauration de la fontaine du Boucle qui se situe au lieu-dit « Combe de Salgues ».

C'est une fontaine et un lavoir anciens datant d'avant 1883 (édifices déjà présents sur le cadastre napoléonien) qui servaient jusqu'au milieu du XXème siècle de réserve d'eau potable pour les habitants du quartier, mais aussi pour laver le linge et abreuver les animaux. Le bâtiment est situé à environ 15 mètres de la route communale n°101 nommée « Route du Mas de Balestié » avec visibilité sur l'édifice.

Le coût global du projet s'élève à 3480 € HT. Un fond de concours de 50% (soit 1740€) nous a été accordé de la part de la Communauté des Communes du Grand Figeac au titre du soutien à la restauration du patrimoine vernaculaire. Le reste à charge pour la Commune sera donc de 1740 €.



Une ancienne tuilerie et un four à chaux sur la commune

D. Laporte et D. Soursou

La tuilerie

Au lieu-dit « les Raulières » appelé aussi « la Tuilerie », au XIX^e siècle Jean Lafon était propriétaire d'une tuilerie.

Sur le cadastre napoléonien de 1833 (photo 1) à l'emplacement de la parcelle 504 on peut déjà observer deux bâtiments et en 1936 on trouve un Jean Carrié tuilier à Béduer. Sur des photos datant d'une trentaine d'années figurent le four à l'état de ruine avec son parement intérieur réalisé en briques (photo 2), la cheminée (photo 3) et l'alandier muré (photo 4).

La carrière d'argile, utilisée pour la fabrication essentiellement de tuiles plates à crochet mais aussi probablement de briques, se situe à proximité des bâtiments (four + atelier + maison d'habitation qui elle, est plus récente : photo 9). Elle se trouve dans le toarcien supérieur avec 20 à 25 m d'argilites plus ou moins marneuses et micacées. C'est ce niveau qui a été exploité et on peut remarquer sur place la dépression consécutive à l'extraction de l'argile (photo 10).

Sur la photo 8 nous avons un exemplaire de ces tuiles plates fabriquées à Béduer et une autre retouchée en arrondi (on peut la voir dans la vitrine de la mairie).

Elles portent l'inscription :



Le four à chaux

Au lieu-dit « la Teule », la Téoule, sur la faille SE / NO du bajocien / bathonien se trouvent les restes d'un ancien four à chaux (photo 6) maintenant bien envahi par la végétation. On peut observer tout de même qu'il est de plan rectangulaire, mesurant 4,30m de long pour 2,80m de large avec une hauteur actuelle de 2,16m. La construction est réalisée en pierre sèche et le four par lui-même, le « gueulard » sans doute de forme circulaire, est effondré et mesure environ 2,80m de diamètre. Le parement intérieur est fait de pierres plus ou moins équarries et liées par endroits au mortier de chaux.

Un plan incliné long de plus de 5m et large de 3,60m servait à amener les matériaux (pierres calcaires concassées) en haut du four pour le charger (photo 5).

Un extrait de la carte IGN permet de localiser les deux lieux-dits où se situent l'ancienne tuilerie et l'ancien four à chaux (photo 7).

- Un article du livre « Les anciennes tuileries briqueteries et four à chaux du sud du département du Lot » de J.P Girault et D. rigal, mentionne ces deux constructions -



Cadastré napoléonien de 1833, lot 504, 1
tuilerie Lafon.



vestiges du four effondré 2



la cheminée du four 3



alandier mure 4



le plan incliné utilisé pour le chargement du four 5



vue du four avec à gauche le plan incliné et à droite le "gueulard" effondré 6



7

Carte IGN : 1 La Teule (four à chaux)
2 tuilerie Lafon

0 500 m



LAFON
BRIQUETIER
◇ A BEDUER ◇ □



Tuiles anciennes de la briqueterie
Lafon à Bédouer.
Les tuiles ont été triées lors
de la dépose et entreposées sur champ.



Emplacement de la tuilerie Lafon



La carrière d'argile utilisée par la tuilerie Lafon.



Une carte.
Un village

Amusez VOUS !

Une carte, Un village

Seul, entre amis, ou en famille, découvrez nos villages de manière amusante et ludique ! A l'aide d'une carte et d'images, suivez le circuit pour trouver les lettres mystères. Cette balade vous emmènera sur les lieux incontournables de chaque commune. Bonne visite !



*Demandez
le support !*

A l'Office de Tourisme*,
en mairie du village ou
téléchargez-le !



*1 badge offert
pour chaque
parcours terminé ! **



* À récupérer dans les Offices de Tourisme de Figeac, Cajarc, Capdenac-Corbières, Capdenac-La-Haut, Lacapelle-Marival ou Marcilhac-sur-Celge sur présentation du document. Impression carte à 0,50ct



Les évènements au fil des semaines

De mai 2024 à mars 2025

LA MUNICIPALITE DANS L'ACTION

COMMEMORATION 11 novembre



Les Bédouerois toujours fidèles au rendez-vous pour rendre hommage aux habitants morts pour la France. Cette journée demeure un rendez vous entre voisins et amis heureux, ensuite, la joie de de trinquer par cette journée ensoleillée.

Lancement du schéma de développement touristique du Grand-Figeac !

Le mardi 4 juin ont officiellement été lancés les premiers travaux du schéma de développement touristique du Grand-Figeac. En effet, une Commission Tourisme élargie aux vice-Présidents de secteurs de la communauté, au personnel de l'Office de Tourisme et aux membres du Comité de direction s'est réunie au château de Bédier pour réfléchir aux enjeux touristiques des quatre-vingt douze communes.

Après une visite guidée du Château de Bédier, les cinquante participants, qu'ils soient élus ou professionnels du tourisme, ont été amenés à prendre part à des ateliers en mode table ronde dans la cour du château. Le bureau d'étude recruté pour cette mission les a invités à estimer les atouts et les faiblesses du territoire, pour élaborer un diagnostic qui servira de base de travail, et de songer à la priorisation d'éventuelles actions à mener.



La flamme olympique en balade



La fondation du patrimoine soutien de la future école

Dans le cadre de la future école, Bédier a été honoré de la visite de la Fondation du Patrimoine représentée par Hélène Richard, Déléguée Départementale du Lot, accompagnée de Jean Michel Quesne Délégué Territorial auprès du Grand Figeac et Ewen Magnant étudiant en technique de commercialisation. La visite organisée par Benoît Normand, Maire, a débuté sur le terrain prévu pour la nouvelle école. Les enfants sont venus pour participer à une page d'histoire grâce à Didier Laporte qui s'est lancé dans l'origine du four à pain et de la citerne, vestiges des temps anciens. Les enfants ont été captivés et vifs en répondant aux questions posées par Didier. Des supports leur ont été donnés pour réaliser le dessin de ces vieilles pierres avant le goûter.



Un hotel 5 étoiles pour les insectes

Le conseil municipal a eu l'idée d'élaborer un projet associant les enfants du village pour agrémenter le nouveau jardin public sous le château.

Pour répondre à sa proposition, les enseignantes de l'école et les élèves ont souhaité participer à la réalisation de l'hôtel. Ce projet s'inscrivait parfaitement dans le projet d'école sur le volet environnemental et co-citoyens,

l'école étant labellisée E3D depuis plusieurs années.

En parallèle, en classe, les élèves ont étudié les insectes, mis en place un élevage de chenilles et vu naître des papillons (classe maternelle).

Les parents ont contribué en apportant divers matériaux pour garnir l'hôtel.

Les plans de l'hôtel à insectes ont été réalisés par Cédric Baronio, conseiller municipal, et la structure a entièrement été élaborée par l'employé communal de Bédier, Alain Francoual, en recyclant un maximum de matériaux mis à disposition (bois, vieilles tuiles données par un habitant...).

À la demande des enseignantes, les parents d'élèves ont été invités à déposer des éléments naturels pour garnir la structure (pommes de pin, petit bois, vieilles briques, paille...) et les enfants de l'école ont donc pu remplir l'hôtel le mercredi 19 juin au matin, pour le plus grand plaisir des insectes du jardin, désormais abrités dans un très bel ensemble.



PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNAL 2024



Benoît Normand a réuni les volontaires parties prenantes de ce plan qui est une obligation légale depuis le 12 mars 2012. Laurence Bataille, conseillère municipale, a développé le contenu de ce plan qui prépare la réponse aux situations de crise et regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, (tempêtes, mouvements de terrain, incendie, canicule,...) et technologiques (accident de véhicule de transport de matières dangereuses et industriel) les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

UNE RENTREE DES CLASSES PAISIBLE MAIS CHACUN PENSE DÉJÀ A LA FUTURE ECOLE.....



Fête intergénérationnelle

Le succès de cet événement en 2023 s'est renouvelé en 2024 avec encore plus d'amplitude par la présence de 98 participants (dont 62 enfants).. Décibels à fond du côté des enfants attendant le repas ce qui contrastait avec le calme des échanges dans le secteur des aînés. Benoît Normand, Maire, conseillers municipaux, professeurs des écoles, atsem, tout le monde a répondu présent pour assurer le service et, bien sûr, la discipline du côté des enfants. Ambiance joyeuse et après le repas visiblement apprécié de tous, les aînés se sont lancés dans des jeux de société pour un moment de partage avec les petits. Les bénévoles de la bibliothèque avaient bien évidemment répondu favorablement à l'invitation et ont assuré et enchaîné les lectures durant l'après midi.



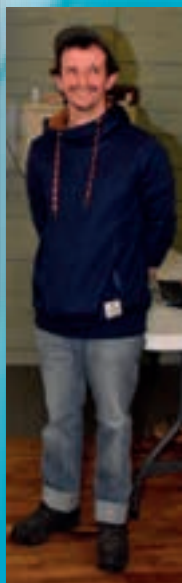


Les neuf agents des écoles Bédier-Boussac-Faycelles ont reçu leur diplôme PSC1 à la suite de leur formation prévention secours civiques de niveau 1 assurée par le Sdis de Figeac avec la participation financière de Groupama Lot. Le diplôme PSC1 concerne tout le monde et la participation d'un grand nombre ne peut être que bénéfique pour la communauté. Le diplôme PSC1 est une formation qui permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires pour exécuter des gestes élémentaires de secours en cas d'incident. Après avoir suivi cette formation d'une durée de sept heures, vous obtiendrez un certificat de compétences reconnu par l'État. Le PSC1 vous permettra d'agir efficacement en attendant l'arrivée des secours dans des situations courantes telles que les malaises, les brûlures ou les traumatismes.



Thomas Cavaroc
Nouvel employé
municipal

Hervé Menessier



L'heure des récompenses

Comme chaque année avant les fêtes de Noël, Benoît Normand, Maire, a réuni devant un sympathique buffet et avant de remettre les cadeaux à chacun, les employés, les bénévoles, les conseillers municipaux pour les remercier de leur fidélité et de la qualité des services qu'ils rendent aux habitants de Bédier avec un régularité sans faille. Il a tenu à insister sur le fait qu'un Maire ne peut rien faire tout seul et que l'esprit d'équipe prime pour mener à la réalisation des projets nés en collectif. Ce rendez-vous annuel a été aussi l'occasion de fêter le départ en retraite d'Hervé Menessier employé communal qui tirait sa révérence après 18 années de service dans la commune.



CEREMONIE DES VOEUX

Le vendredi 10 janvier s'est tenue à Bédrier la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. Plus de deux cents personnes ont fait le déplacement jusqu'à la salle des fêtes du village à la rencontre du Conseil municipal venu souhaiter le meilleur pour leurs habitants en 2025. À cette occasion, rencontre avec le Maire du village, Benoit Normand, qui nous parle des projets de sa commune.

La cérémonie des vœux est un moment important pour les habitants, qui ont plaisir à se rencontrer chaque année à cette occasion, et c'est aussi une joie pour le Conseil municipal de s'adresser aux Bédriers et aux forces vives de la commune, en partageant avec eux un moment convivial.

L'année 2024 aura vu la réalisation d'un certain nombre de projets qu'il est important de mettre en lumière, comme la mise en place d'un module d'escalade dans la zone sportive, subventionné à 75%, et permettant de compléter notre aire de jeux familiale. De même, un très bel hôtel à insectes a été réalisé dans le jardin du vieux Bédrier, sous le château, et garni par les enfants de l'école, à partir de matériaux collectés dans leur famille. Egalement évoqué la création d'un cabanon à livres dans le bourg de la commune, venant compléter l'offre de la petite bibliothèque municipale.

Le grand projet de l'école unique Bédrier-Boussac-Faycelles prend forme

Les travaux s'étaleront sur toute l'année 2025 et s'accompagneront de la restauration d'un vieux four et d'une citerne, sur une parcelle adjacente à l'école, et qui jouxtera le futur jardin pédagogique des 120 écoliers.

le message du Maire pour cette nouvelle année 2025 :

« Je souhaite que cette nouvelle année apporte santé, joie et espoir à tous les habitants du village, et plus largement du territoire, qu'elle reconforte celles et ceux qui ont subi des épreuves difficiles ou injustes l'année passée, et qu'elle permette à tous de connaître de bons moments en concrétisant de nombreux et beaux projets. J'en profite pour remercier chaleureusement nos quatre employés municipaux ainsi que mes quatre Adjoints et mes dix Conseillers, car un Maire n'est rien sans son équipe, et c'est un réel plaisir et un honneur que de travailler à leurs côtés et de pouvoir compter sur eux, chaque jour de ce mandat. »





POSE DE LA PREMIERE PIERRE DE L'ECOLE UNIQUE BEDUER-BOUSSAC-FAYCELLES

Le 7 mars, s'est tenue la cérémonie de pose de la première pierre destinée aux Officiels et financeurs et du personnel éducatif. Une inauguration ouverte au grand public aura lieu à la réception des travaux en 2026".

La construction d'une école unique Bédrier-Boussac-Faycelles et centralisée pour le RPI a été initiée en 2019 par une étude du CAUE du Lot, pour désigner le terrain le plus favorable à un tel projet, et réfléchir au dimensionnement du bâtiment à envisager. Ce projet s'inscrivait comme une nécessité au vu des bâtiments très anciens utilisés actuellement, et de l'impossibilité, de par leur structure et leur position, de les transformer ou de les adapter aux normes en vigueur.

L'école nouvelle comportera 5 classes (avec possibilité d'extension future) pour accueillir les 115/120 élèves du RPI et le personnel éducatif (5 postes d'enseignants pérennes et 9 agents).

Le bureau d'étude spécialisé en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (Société Présents à Gourdon) été sollicité en 2021 pour accompagner une qualification plus précise du projet et monter le dossier d'appel d'offres pour retenir un cabinet d'architecte (l'agence d'architecture « Rendez-vous », située à Cahors, a donc été choisie en novembre 2022).

Le SIVU a acheté fin décembre 2022 le terrain de 7167 mètres carré, recevant le futur projet, pour un montant de 107 505 euros. Parallèlement, fin 2021, un dossier de demande de subventions a été déposé auprès des services de l'État pour soutenir l'opération qui a été arrêtée à l'époque à 2 475 432 euros H.T. En juin 2022, c'est un financement de 1 500 000 euros qui a été obtenu.

Les enjeux climatiques ont été pris en compte avec l'emploi de matériaux biosourcés (ossature bois, isolation en laine de bois et laine minérale...), un préau couvert de panneaux photovoltaïques pour gagner en autonomie énergétique, mais aussi envisager pour les cours de récréation des revêtements au sol plus acceptables que le goudron, un système de récupération des eaux pluviales a été envisagé pour permettre d'irriguer le futur jardin pédagogique intégré à la parcelle.

Enfin, au vu des attentes en termes de sécurisation des bâtiments scolaires (plan Vigipirate et autres), il a été nécessaire d'ajouter des travaux de mise en sécurité (Vidéophone au portail, alerte PPMS pour évacuation ou anti-intrusions).

C'est donc un projet majeur qui s'est inscrit dans le Département du Lot. Tous les officiels présents ont félicités les trois Maires à l'origine de ce regroupement audacieux et espèrent que cela fera des émules dans d'autres communes.



LES ENFANTS DÉJÀ AU TRAVAIL POUR BICHONNER L'ARRIVEE DE LA FUTURE ECOLE



ILS ONT COMMENCE A PLANTER LA HAIE !



PELE MELE DE L'ESPACE DETENTE ET CULTURE

LE CHÂTEAU OUVERT AU PATRIMOINE



La journée s'annonçait morose avec une pluie soutenue mais quand la chance est au rendez-vous que demander de plus. 120 visiteurs se sont succédés venant de communes proches mais aussi de Figeac et même de Bouillac. L'accueil a été assuré par la municipalité, café et viennoiseries dans un salon d'accueil du château. Après s'être régalés d'une vue plongeante sur la vallée les visiteurs ont pu déambuler dans les grandes salles et salons et voir l'aménagement des chambres. Pour la première fois, la cave qui a permis de préserver du nazisme les bobines cinématographiques de première importance grâce à Lotte Eisner, a été ouverte au public.

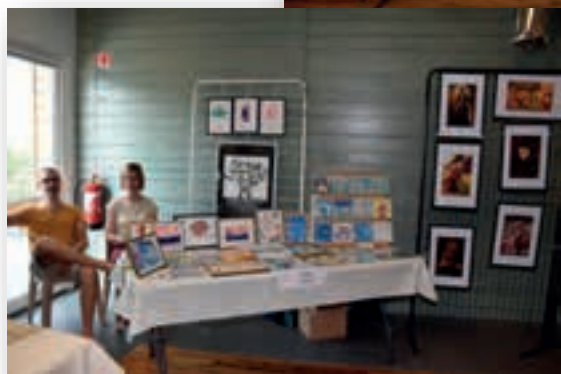
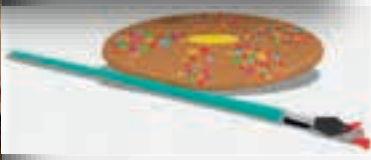
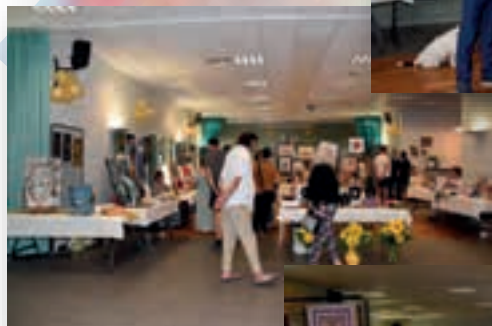
Une belle promenade dans un parc magnifique est venue en clôture de cette visite. Avec les nouveaux propriétaires du château (consortium américain) le tourisme s'est fortement développé et du 15 juin au 15 septembre entre 40 et 50 personnes par semaine résident dans ce cadre magnifique. La propriétaire a précisé qu'une belle publicité aux Etats Unis lui permet d'envisager l'avenir sereinement puisque la liste d'attente se compte en plusieurs milliers de demandes, incroyable mais vrai.



CONCERT

L'Harmonie de Figeac a fait salle comble

Cette formation est une vénérable institution vieille de 130 ans, elle est issue d'une société chorale fondée en 1860 par Jules Ritter organiste de la ville. Cette Harmonie des Artisans réunis tient son nom de la composition du groupe à l'époque puisque les musiciens étaient essentiellement des artisans et des commerçants. Aujourd'hui ils sont plus de quarante à répéter sous la baguette du chef Samuel Collart depuis 2021. Tous les musiciens sont amateurs et font la part belle à l'intergénérationnel puisque'ils ont de 9 à plus de 70 ans. Le concert offert à Bédier a fait redécouvrir les grands standards du jazz et des musiques de films. Ce fut une grande satisfaction pour la municipalité et l'Acap (qui avait lancé cette soirée musicale) de remplir la salle des fêtes pour ce concert d'automne. L'accueil a été, comme à chaque fois de très bonne tenue avec l'ouverture d'un point rafraîchissement et dégustation de mignardises confectionnées par les bénévoles de l'Acap et de la municipalité.



Le salon des artistes amateurs

Plus de 25 artistes de toutes techniques, peinture, photos, sculpture, travail sur bois, bijoux, tissus ont fait démonstration de leurs talents durant deux jours. L'Acap a particulièrement soigné ce dixième anniversaire avec un sympathique vernissage honoré par Benoît Normand Maire et Hélène Lacipière Vice Présidente du Grand Figeac pour la culture. Une attention toute particulière a été portée vers les exposants présents en leur proposant un repas convivial le dimanche, leur permettant ainsi de rester sur place.

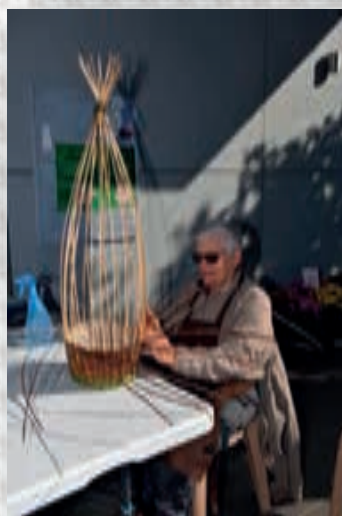
Le thème proposé aux créateurs était parade à Venise. Les visiteurs se sont prêtés au vote et ont désigné ex aequo Lydia Lunés peintre très connue sur Bédier et Joëlle Bruel Présidente de l'association Liss'art. Elles se sont vu remettre de belles récompenses de la part de l'Acap mais aussi de la Municipalité.

Jean Michel Cambon, Président de l'Acap tenu à remercier tous les exposants présents pour la qualité des œuvres présentées et également tous les bénévoles qui ont fourni un gros travail en amont et qui n'ont pas compté leur temps durant un week-end écrasé par la chaleur.

Le salon du végétal bien implanté au village

Une fois encore, l'association Acap, organisatrice du salon du végétal à Bédouer, un événement d'automne désormais très attendu, se réjouit du succès de cette rencontre entre fans de jardinage, d'artisanat et d'art tout simplement. Vingt-trois exposants ont participé à cette exposition et à la confection de lots remis aux participants de la tombola. Jean Michel Cambon, président de l'association s'est félicité du nombre croissant d'exposants qui par ailleurs se sont montrés satisfaits de leurs ventes. Les visiteurs ont répondu présents et avec un sourire coquin, le président a précisé que plus d'une centaine de personnes avaient fait honneur au bar (sans alcool bien entendu).

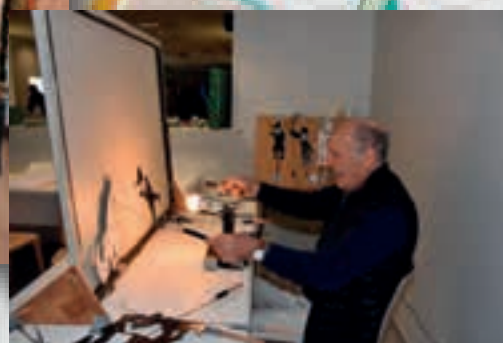
Ces préparatifs demandent un grand investissement de la part des bénévoles sans qui rien ne serait possible. Chaque succès enregistré est un encouragement pour faire encore mieux pour la prochaine session. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2025.



La BD toujours aussi attractive

Le salon du livre a fait la fête à la BD et plus de 300 personnes ont déambulé dans la salle des fêtes à la découverte des 23 exposants représentés par une librairie, trois éditeurs, sept auteurs de BD et huit auteurs de livres jeunesse. Peintures, couture, illustrations et enluminures se sont associées à ce salon car tous déclinaient des métiers dérivés autour des livres. L'APE et la bibliothèque de Bédier avaient bien fait les choses puisque des lectures pour la jeunesse ainsi que des ateliers, ont été mis en place. Il y avait énormément d'enfants attendant la rencontre avec le père Noël bien installé dans le secteur jeunes de la bibliothèque. Un invité particulier était présent pour eux en la personne de Jean Pierre Lescot qui a fait le tour du monde avec son théâtre géant de marionnettes et qui est sorti de sa retraite pour régaler les enfants avec les ombres chinoises assorties d'histoires mystérieuses.

Les exposants questionnés en fin de journée se sont tous montrés très satisfaits du salon et de l'accueil qui leur a été réservé.



LA FETE DE BEDUER

Comme chaque année le comité des fêtes a maintenu les festivités sur trois jours et tout a été parfait, la météo n'a pas fait des siennes. Les habitants de la commune, les touristes et les marcheurs de passage ont pu profiter des animations musicales, des grillades et de l'aigot. Le concours de pétanque s'est tenu au stade, la 42e brocante a retrouvé la place de l'église ainsi que le marché gourmand.

Dimanche après la messe et le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts, tous les visiteurs présents ont été invités à l'apéritif offert par le comité. Benoît Normand, Maire, a donné de sa personne en se lançant dans la cuisson des saucisses. Il a tenu à souligner l'investissement des jeunes du comité des fêtes qui se démenent pour offrir ces trois jours de fête dont la programmation navigue entre traditions et nouveautés. Ils donnent leur énergie et leur temps pour proposer ce divertissement estival que tout le monde attend.

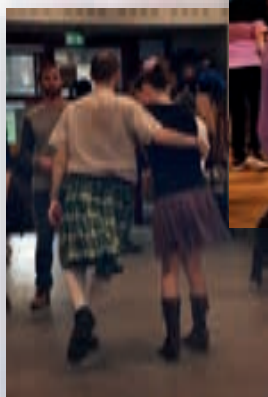


LE NOUVEAU COMITE DES FETES 2025

Le bureau est désormais en ordre de marche avec, Alexandre Vieu Président aidé de Lucien Héron et Dorian Allègre Vice Présidents, Chloe Lacarriere et Célia Bon Trésorières aidées de Marine Cance vice-trésorière, secrétaires Audrey Marty Vieu et Sara Gilles et Théo Pellefigue Référent technique. Une première approche du programme 2025 a été abordée et la première réunion de bureau déjà mise en place. L'énergie est là et les bénévoles aussi et le travail de préparation a déjà commencé.



LE BAL TRAD



Le bal Trad' a réuni 180 personnes (adultes et familles). Après un atelier d'initiation au bal trad' avec Baptiste, De nombreux participants ont rejoint la salle des fêtes pour profiter du Bal avec Cyrille Brotto et Mickaël Fontanella, joyeux musiciens et animateurs, tous les deux artistes et parents d'enfants des écoles de Bédier Faycelles. Cyrille fait du Trad depuis plusieurs années et a joué avec de nombreux musiciens avec son accordéon diatonique. Mickaël fait partie des fondateurs du KKC orchestra et travaille également avec Cyrille pour Groove Factory. Un après-midi d'hiver dans une chaude ambiance qui a permis de financer les projets des écoles de Bédier Faycelles.

DEUXIEME SUCCES DE « vide ta chambre »

Journée festive pour le grand déballage des placards !



SOLIDARITE

Bilan très positif pour le don du sang

Une première collecte a été organisée dans la salle des fêtes de Bédur. Une grande satisfaction puisque que 48 donneurs se sont présentés et 45 ont été retenus dans le cadre du don du sang ce qui est un beau succès compte tenu de la date choisie en plein été. Dix nouveaux donneurs ont été enregistrés ce qui est plus qu'encourageant d'après Monique Larroque, présidente EFS pour le Lot.



TELETHON

AFMTELETHON 20-22 2024 Samedi 30 Novembre FAYCELLES à la salle des fêtes 8h: TRIPOUX 12 Euros Pensez aux couverts + assiette creuse 13h45: Départ randonnée 14h: Amenez vos jeux collectifs 16h30: Regroupement Goûter Toute la journée l'atelier des cousettes sera ouvert BEDUER AU FOUR BOUYSSOUNETTE Vente de pains et pompes Jusqu'à 14h réservation sur place	Ouverture gratuite des cours de gym le jeudi 28 Novembre à 17h pour les seniors et 19h15 gym tonic Manifestation organisée par les cousettes, le comité des fêtes de Faycelles, l'association du Mas de Noyer, la gym de Bédur, les maîtres de Bédur et Faycelles avec les sociétés de chasse ainsi que les bénévoles bénévoles d'exploits de  AFMTELETHON
---	--



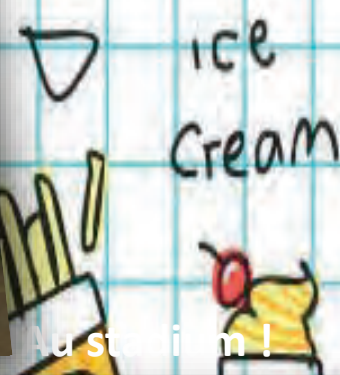
Bel investissement de la gym de Bédur pour le téléthon

Dans le week-end, Une rando de 8kms sur les chemins de Faycelles et Bédur a été lancée avec 35 participants au départ tous motivés pour apporter leur soutien au téléthon. Après la rando, récupération avec la dégustation de crêpes préparées par les cousettes. Les non sportifs se sont consacrés à des jeux de société. La gym de Bédur a fait partie des nombreux acteurs ayant œuvré pour la réussite de cette journée (dont les bénévoles de Bédur actifs autour du four à pain).

QUARTIERS EN FETE POUR LE REPAS TRADITIONNEL



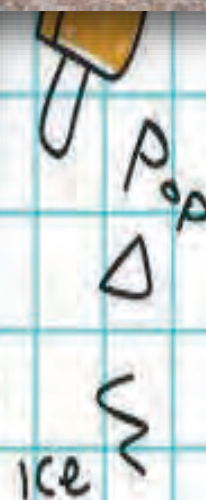
AU PIED DU CHATEAU



DANS LE BOURG



AU BEDIGAS AVEC DES JUMEAUX EN PRIME



DU COTE DES « ASSOS »

FOOT AZUR



Le foot jeunes à fond dans la compétition. Samedi 5 octobre au complexe sportif du Mas de Vergnes a eu lieu le premier plateau u9 sur la commune de Bédrier. Une superbe matinée avec les équipes de Labastide -Murat, l'Elan Marivalois, Ségala foot et bien sûr Foot Azur qui reçoit toujours les équipes dans le meilleur de ce que le club sait faire " le bonheur de jouer au football entre jeunes avec des après-match festifs sous la halle Sabatier du stade de Bédrier. »

AG DE LA GYM DE BEDRIER



La gym volontaire satisfaite de son bilan

Le club est satisfait de son bilan puisqu'à ce jour le club compte en totalité 72 licenciés dont 17 qui se sont inscrits au cours seniors gym douce mis en place en septembre 2023. Pour la saison prochaine les jours et horaires restent inchangés

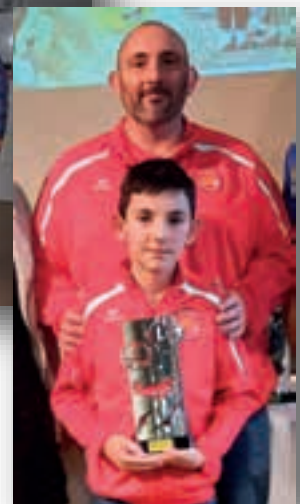
Le club se félicite de pouvoir proposer trois cours variés à un tarif raisonnable et de maintenir la continuité de ce club sportif de proximité. Contact :

06 47 22 99

76, gymbedrier@orange.fr

AG DE LA PETANQUE

Samedi 9 novembre s'est tenue l'assemblée générale du secteur Est de pétanque



LE PING



Bédier Faycelles Ping : un bilan encourageant

Le club de tennis de table Bédier Faycelles Ping a réuni ses membres en assemblée générale pour passer en revue le bilan de la saison. Celui-ci est très positif avec de nombreux motifs de satisfaction. Tout d'abord, un nouveau record d'adhérents a été établi avec 68 joueurs, dont une part importante de jeunes et de féminines. Les entraînements et animations pour adultes ont rencontré un franc succès, attirant toujours plus de participants. Quant aux six équipes engagées en championnat départemental, elles ont enregistré de bons résultats, assurant leur maintien dans leur division respective, à l'exception de l'équipe 1 qui a fait face à un niveau très relevé en Départementale 1. L'assemblée a également procédé au renouvellement de son équipe dirigeante et Michel Valesch a été réélu président. Il en a profité pour remercier les mairies de Bédier et Faycelles, l'OIS du Grand Figeac et la Région Occitanie de leur précieux soutien. Il a aussi évoqué les orientations de la saison prochaine, comme la restructuration de la section jeunes ou la création d'un créneau en journée pour les adultes. Pour le club, trois objectifs, convivialité, bonne humeur et plaisir de jouer ensemble.

Bédier Faycelles Ping donne rendez-vous à la rentrée de septembre à tous les amateurs de tennis de table, jeunes ou adultes, qu'ils soient passionnés de compétition ou simplement à la recherche de moments de détente.

LE NOUVEAU BUREAU DE L'ACAP

CO-PRESIDENTS

Brigitte Molinié et Samuel Collart

SECRETAIRE

Jean-Michel Cambon

TRESORIERE

Martine Pellerin

TRESORIERE ADJOINTE

Jacqueline Bonotto



BIBLIOTHEQUE

INFOS

Lundi de 16 h à 18 heures

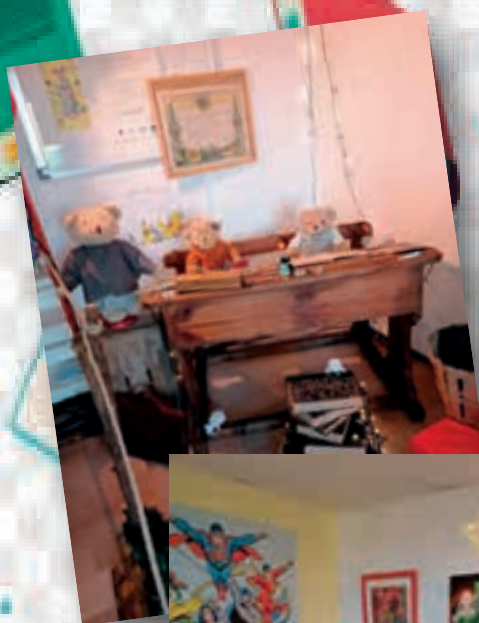
Samedi de 10 h à 12 heures



Quand la bibliothèque de Fons rencontre celle de Bédier.



Et toujours plus de nouveautés. Benoît toujours fidèle au poste le samedi matin avec les bénévoles suit de près les activités littéraires et passe régulièrement commande des dernières sorties



VOTRE BIBLIOTHEQUE EN QUELQUES CHIFFRES

3488 livres en stock dont 2635 en fond propre

1075 livres empruntés

52 lecteurs actifs

299 visites

« PETIT MAIS COSTAUD ! »





Ça va bouger à Béduer cet été !

Chers habitants de Béduer,

Le Comité des Fêtes de Béduer est super heureux de vous dévoiler les dates de la fête votive 2025 — un rendez-vous immanquable pour petits et grands !

Les aubades traditionnelles ouvrent le bal !

Petite nouveauté cette année : elles se dérouleront sur **deux dimanches**, les **20 et 27 juillet**.

Comme toujours, ces instants chaleureux feront vibrer les maisons du village au rythme de la musique et de la bonne humeur, tout en annonçant le programme de la fête.

Soutenez-nous !

Si vous souhaitez nous soutenir, n'hésitez pas à participer en faisant un don selon vos moyens.

Et pas d'inquiétude si vous êtes absents lors de notre passage : vous pourrez également contribuer pendant les jours de fête !

Le programme du week-end festif

Du vendredi 1er au dimanche 3 août :

- **Vendredi 1er août**
Ambiance bodega assurée avec la traditionnelle **retraite aux flambeaux** pour petits et grands.
- **Samedi 2 août**
Après-midi pétanque, suivi d'un **repas-concert** sur la place de l'église.
Grande nouveauté : **le retour du feu d'artifice** (*si la météo le permet*) !
La soirée continuera avec un **bal disco** pour danser jusqu'au bout de la nuit.
- **Dimanche 3 août**
Venez **chiner à la brocante** et profitez du **marché gourmand en soirée** pour déguster de bons produits locaux dans une ambiance chaleureuse.



Bédurier Faycelles Ping : une saison pleine de promesses !

Avec 65 licenciés cette saison, le club Bédurier Faycelles Ping affiche une belle santé. La participation reste forte, signe que le plaisir de jouer et la convivialité continuent d'attirer fidèles et nouveaux venus.

Le mercredi soir à Bédurier reste un moment fort de la semaine. L'entraînement loisir affiche complet à chaque séance, suivi d'une animation encadrée qui rencontre un vrai succès. Une fois par mois, un grand tournoi amical, attirant de nombreux participants, est organisé avec un buffet à thème : soirée crêpes, buffet de Noël, galette des rois... De quoi mêler sport, gourmandise et bonne humeur !

Cette saison, un créneau supplémentaire a été ajouté à Faycelles le vendredi après-midi, une fois toutes les deux semaines. Il est très prisé des retraités et notamment des féminines qui sont souvent majoritaires !

Enfin, la section Jeunes, restructurée en début de saison, regroupe désormais une quinzaine de joueurs motivés, prêts à progresser. Ce renouveau est déjà une belle réussite et augure de belles perspectives.

Sur le front des compétitions, les résultats sont très positifs. Trois équipes participent au championnat départemental du Lot. L'équipe 1, invaincue en D2, vise la montée en D1. L'équipe 2 est assurée de se maintenir en D2, tandis que l'équipe 3 lutte pour rester en D3. En championnat Jeunes, l'équipe est bien partie pour remporter le titre, occupant la première place à une journée de la fin. Un excellent résultat qui confirme le talent de nos jeunes pousses.



Que vous soyez passionné de compétition ou simplement à la recherche de moments de détente, n'hésitez pas à nous rejoindre pour vivre une expérience sportive et sociale des plus enrichissantes !

Pour avoir plus d'infos : ☎ : 06 33 81 48 00

@ : Faycelles.Ping@orange.fr - Web : <https://faycellesping.wixsite.com/tt46>

UNION SPORTIVE BÉDUEY-FAYCELLES

Un club de football est désormais sur le retour à Béduey et Faycelles, avec une seule équipe pour commencer cette aventure, Sénior Masculine.

L'Union Sportive Béduey-Faycelles débutera ainsi en D4, le passage obligé pour tout nouveau club et verra un partage des terrains entre celui de Faycelles et celui de Béduey.

Les responsables de ce projet remercient avant toute chose les municipalités pour leur soutien, le club de Foot Azur, les joueurs vétérans des 2 villages et ses futurs dirigeants, bénévoles, supporters.

Toute personne motivée pour prendre part à ce beau projet est la bienvenue.

N'hésitez pas à contacter le co-président Arnaud Le Moine au 06 99 86 97 53 ou par mail : us.beduey.faycelles@gmail.com.

Footballistiquement vôtre !

BUREAU DE L'ASSOCIATION

Co-présidents : Arnaud LE MOINE et Nicolas BERNARD

Trésorier : Bernard GANGA

Secrétaire : Christelle GANGA





TITRE : Grâce à nos actions, les enfants des écoles de Bédier Faycelles Boussac, sont partis à la mer !



Cette année, l'APE s'est démenée :

- Ecole buissonnière
- Fête d'halloween
- Salon du livre avec l'ACAP et la mairie de Bédier
- Vide ta chambre
- Vente de chocolats de Noël
- Bal trad'



Les recettes de ces actions et celles des années précédentes nous ont permis de financer à hauteur de 12000€ le voyage scolaire des enfants de nos communes.

Du 24 au 26 mars dernier, les enfants de la maternelle et du primaire ont pu aller à Taussat les bains (Gironde) et profiter pour faire de nombreuses découvertes sur le milieu maritime.



Mais l'année scolaire n'est pas finie, nous vous donnons rendez-vous:

- Le 28 juin prochain (à partir de 16h00) au stade de Bédier

pour la kermesse des écoles (spectacle des enfants + repas sur réservation)

- Le 5 octobre pour une nouvelle édition de l'école buissonnière, la course randonnée qui part du village de Faycelles. Avis aux bénévoles et aux mécènes !
- Manifestez-vous en écrivant à apecbeduerfaycellesboussac46@gmail.com

GYM VOLONTAIRE DE BÉDUE

Andrée (présidente), Martine (trésorière) et Nicole (secrétaire) sont très satisfaites de cette année sportive en pleine évolution.

87 licenciés cette année 2024/2025, 15 licenciés de plus que la saison précédente.

Il y a eu un changement de coach le lundi, Alaina (Aya coaching fitness).

Le cours adapté (senior) est également bien suivi avec régulièrement une vingtaine de personnes ; sans oublier le cours de Karim le jeudi soir qui continue d'avoir autant d'adeptes.

Merci à celles et ceux qui sont venus au repas annuel qui s'est tenu le 8 novembre à la Ferme Auberge de Sabin où le repas préparé par Nicole a ravi tout le monde. Merci également à toutes celles et ceux qui sont présents depuis des années et à celles et ceux qui nous ont rejoint ainsi qu'aux cinq messieurs que nous sommes ravis de compter parmi nous.

Pour la chandeleur nous avons apprécié de partager un petit goûter crêpes après le cours de gym senior. Comme quoi à la gym il n'y a pas que le sport il y a aussi des moments de partage et d'échange très sympathiques avec les adhérents.

Pour info le **17 mai 2025 une journée sportive est organisée avec le club GV Sport Santé de Figeac au stade de Bédue**. Tous les participants seront les bienvenus.

Nous souhaitons également constituer une **équipe de 10 personnes** pour participer à la **1^{ère} édition lotoise du relais pour la vie à Figeac qui se déroulera sur 24 h les 28 et 29 juin**.

Sportivement, le bureau de La Gym Volontaire de Bédue.



ASSOCIATION CULTURELLE DES ARTS PLURIELS DE BEDUER l'ACAP

Debut mars 2025, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre association, un nouveau bureau est élu.

Président d'honneur : Benoit NORMAND

Co présidente : Brigitte MOLINIE

Co président : Samuel COLLART

Vice président : Thierry POULIZAC

Secrétaire : Jean Michel CAMBON

Trésorière : Martine PELLERIN

Trésorière adjointe : Jacqueline BONOTTO

Des membres actifs sont là en soutien lors des organisations de salons.

Pour 2025, l'ACAP propose :

- [Salon des artistes](#) : samedi 26 et dimanche 27 juillet à la salle des fêtes
- [Cinétoile](#) : jeudi 14 Août au stade avec le film "Les Trois Mousquetaires", un repas précèdera le film.
- [Salon du végétal](#) : en octobre.
- [Salon du Livre](#) : dimanche 14 décembre.
- [CAMERATA](#) : en novembre ou décembre.

Nous tenons à remercier les nombreux exposants qui nous font confiance depuis de nombreuses années, tous les visiteurs sans qui les salons n'auraient pas de charme et l'ensemble des bénévoles qui donnent le meilleur d'eux pour la réussite de chaque manifestation.



Cécile Coiffure



COUPE ÉNERGÉTIQUE

"Je suis heureuse de vous proposer ce rituel bien-être après avoir suivi une formation spécialisée pour en maîtriser tous les bienfaits. Je suis à votre disposition pour vous renseigner et vous faire découvrir cette expérience unique"

QU'EST-CE QU'UNE COUPE ÉNERGÉTIQUE ?

Bien plus qu'une simple coupe de cheveux, il s'agit d'une technique unique, alliant précision et bien-être. Grâce à des gestes spécifiques et à l'utilisation de vibrations ciblées, cette méthode stimule les méridiens et points d'énergie de votre cuir chevelu. Résultat : non seulement vos cheveux retrouvent vitalité et éclat, mais vous profitez également d'un moment profondément relaxant et revitalisant.



POURQUOI ESSAYER ?

- Boostez la santé de vos cheveux et de votre cuir chevelu.
- Ressentez un bien-être global qui apaise le corps et l'esprit.
- Offrez à votre chevelure une coupe personnalisée et pleine de vitalité.



NOUVELLE ACTIVITÉ À BÉDUE

Bijoutier et orfèvre, Rodolphe de Piero, dans son atelier d'orfèvrerie, produit chaque jour des pièces uniques qui convoquent des savoir-faire d'exception et une créativité habile.

Rodolphe de Piero

Bijoutier. Orfèvre. Bijoux sur commande. Objets sur mesure.

81, Rue de la Bouyssounette

46100 Bédue

Tél. 06 95 10 45 35.

Mail : rodolphedepiero@free.fr

Instagram : [orefai_depiero](https://www.instagram.com/orefai_depiero)

RODOLPHE DE PIERO - ORFÈVRE À VIC-SUR-CÈRE

Boutique "OREFAI" - 26 av. du Dr Jean Lambert

06-95-10-45-35



rodolphedepiero@free.fr

CRÉATION - TRANSFORMATION - ORFÈVRE - BIJOUX

 [orefai_depiero](https://www.instagram.com/orefai_depiero)



sol



UN CONCEPT INÉDIT DE SOLUTIONS SOLAIRES
À PARTIR DE BOIS LOCAL

ZA Pechigou - 2192 Route de Cajarc - 46100 BEDUER
T. 05 81 71 01 73 - Mail : contact@mecowood.com

NOUVELLE ACTIVITÉ À BÉDUER

Gladys VILCHEZ est une nouvelle auto-entrepreneuse dans le secteur, elle propose l'entretien de toutes sépultures (et tous matériaux).

N'hésitez pas à la contacter pour plus d'informations au **06.89.69.42.18**,
memoireseternelles46@gmail.com.



Mémoires éternelles

pour un entretien de sépulture en toute sérénité

Pour un entretien ponctuel:

Entretien de sépulture en granit	110€
Entretien de sépulture en marbre	60€
Entretien de columbarium	30€
Rechampissage	10€

(Une ou deux fois par an sur les sépultures)

Abonnements:

Douce mémoire
Pour un passage tout les deux mois pendant un an une remise de 20% sera effectuée.

Devoir de mémoire
Pour un passage par mois pendant un an une remise de 30% sera effectuée.

Mémoires étincelante
Pour deux passages par mois pendant un an une remise de 40% sera effectuée.

Localisation:

Coordonnées:

Vilchez Gladys
0689694218
memoireseternelles46@gmail.com

Saint-Céré
Gramat
Mauers
Figeac
Cajarc
Decazeville
Villefranche de Rouergue

JEUDI 14 AOÛT 2025 – 22H - Stade de Béduer

Précédé d'un repas organisé par l'A.C.A.P.

